

Strasbourg, le 18 avril 2017

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

L'Association des Communes Forestières d'Alsace, en collaboration avec l'Office national des forêts, propose des réunions d'information consacrées à la forêt. Cette information permet de donner aux élus les bases essentielles, pour leur permettre de prendre leurs décisions relatives à la gestion durable de la forêt (accueil-production-préservation) et d'être des acteurs impliqués dans la filière forêt-bois.

En ce printemps 2017, nous vous proposons de travailler sur **la thématique de l'organisation des circulations en forêt**, avec une réunion par Agence ONF sur l'Alsace.

La récolte de bois dans nos massifs forestiers représente un enjeu fort pour la filière locale et régionale, et nécessite une desserte forestière indispensable pour le transport des bois. Mais la forêt alsacienne est également un lieu d'accueil pour le grand public qui y pratique des loisirs variés : promenade à pieds, course à pieds, 4x4... Les activités de chasse, indispensables à la gestion de la grande faune, nécessitent également une circulation à l'intérieur des massifs. Ainsi la circulation en forêt, que ce soit sur les sentiers, pistes ou chemins, peut avoir différents objectifs, qu'il est indispensable de concilier avec la fonction de préservation de la forêt. Comment organiser cette circulation ?

En charge de l'aménagement d'un territoire où les espaces boisés sont omniprésents, les élus des communes forestières sont pleinement concernés par ce sujet de la circulation au sein des massifs forestiers.

Vous trouverez ci-joint le programme de ces réunions d'information, avec leurs dates et lieux respectifs, ainsi qu'un bulletin d'inscription.

Pour nous permettre d'organiser ces réunions dans les meilleures conditions, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin complété **au plus tard sept jours avant la date de formation choisie.**

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les élus, à nos sincères salutations.

Pierre GRANDADAM
Président de l'Association des
Communes Forestières
d'Alsace



Benoît CUILIER
Directeur de l'Agence ONF
Nord Alsace



Béatrice LONGECHAL
Directrice de l'Agence ONF
de Schirmeck



Etienne ZAHND
Directeur de l'Agence ONF de
Colmar et Directeur par
intérim de l'Agence ONF de
Mulhouse



Pièce jointe : programme des réunions avec le bulletin d'inscription à compléter

Pour toutes questions relatives à l'organisation de la réunion d'information, vous pouvez contacter
Mona GARANDEL, chargée de mission à l'Association des Communes Forestières d'Alsace,
par mail communeforestiere@fibois-alsace.com ou par téléphone 06 30 29 03 21.



Réunion d'information

LA CIRCULATION EN FORET, COMMENT CELA S'ORGANISE ?



Public concerné

- ↑ Maires
- ↑ Elus des Conseils municipaux
- ↑ Présidents de structures employeurs
- ↑ Toutes personnes concernées par la gestion de la forêt : secrétaire de mairie, bûcherons communaux, etc.

Objectifs

- 📁 Comprendre l'importance d'une bonne desserte pour la mobilisation des bois
- 📁 Connaitre la réglementation de la circulation des engins motorisés en forêt
- 📁 Savoir quels sont les pouvoirs du maire en matière d'ouverture ou de fermeture des chemins
- 📁 Savoir gérer l'accueil du public en forêt, au quotidien ou dans le cadre de manifestation organisée

Programme

▶ Thématiques abordées

Partie I - Organisation de la circulation sur la voirie forestière

- 1- Quels sont les utilisateurs de la voirie ?
- 2- Quels sont les différents statuts de la voirie forestière et quelle implication sur son entretien ?
- 3- Comment ouvrir ou fermer des voies à la circulation publique ?
- 4- Pourquoi améliorer la qualité de la voirie forestière ? Quels sont les moyens ?

Partie II - Gestion de l'accueil en forêt, quelle organisation ?

- 1- Les piétons
- 2- Les VTTistes et les cavaliers
- 3- Les véhicules motorisés

Support de formation remis aux participants

Secteur	Date et heure	Lieu
▶ Sur l'Agence ONF de Nord Alsace	Mercredi 10 mai de 13h45 à 17h30	Le moulin neuf 42 avenue Foch, 67110 NIEDERBRONN LES BAINS
▶ Sur l'Agence ONF de Schirmeck	Lundi 15 mai de 13h45 à 17h30	Communauté de communes de Molsheim-Mutzig 2 route Ecospace, 67129 MOLSHEIM
▶ Sur l'Agence ONF de Mulhouse	Mercredi 17 mai de 13h45 à 17h30	Foyer Saint Maurice 3A rue principale, 68118 HIRTZBACH
▶ Sur l'Agence ONF de Colmar	Vendredi 19 mai de 13h45 à 17h30	Salle Orange A côté du 7 rue de Roesselmann, 68230 TURCKHEIM

Coupon-réponse

A retourner au plus tard 7 jours avant la date de la réunion

- ▶ Organisme/Collectivité :
- ▶ Nom/Prénom :
- ▶ Fonction :
- Sera présent à la réunion du : du 10/05 du 15/05 du 17/05 du 19/05
- Sera accompagné de (nom/prénom et fonction à préciser) :
- Ne participera pas

Inscription à retourner par mail : communeforestiere@fibois-alsace.com ou par fax au 03 88 19 17 88

Avec le soutien et le partenariat de :

